

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2023
COMMUNE DE COURTISOLS

La réunion a débuté le 23 mai 2023 à 20h30 sous la présidence du Maire, Madame ADNET MILENE.

Membres présents :

Madame ADNET Milène – MAIRE	Madame GOBILLARD Claire
Madame APPERT Anne	Monsieur JACOB Ludovic
Monsieur CHARNOTET Stéphane – ADJOINT	Monsieur LOUVET Sylvain
Madame CHOSROES Carole – ADJOINT	Madame MARTINET Sophie
Madame DIDIERGEORGE Catherine	Madame PANNET Catherine
Madame DUVAL Célia – ADJOINT	Monsieur PIGNY Eric - ADJOINT

Membres absents excusés :

Monsieur ACOSTA Gérard	Monsieur REMY Romain
Madame BERTRAND Anne	Monsieur ZATTARIN Romain
Monsieur FERRAND Hubert	

Secrétaire de séance : Madame DIDIERGEORGE Catherine

Le quorum (plus de la moitié des 19 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

Demande de subvention pour la réalisation d'un pump-track
2023_21 - Répartition du capital social de la SPL Xdemat
- Questions diverses

2023_00 – Demande de subvention pour la réalisation d'un pump-track

Lors du vote du budget, un crédit de 80 000 € a été inscrit pour la réalisation d'un pump-track modulaire sous réserve de subventions.

L'enveloppe de l'Etat au titre du programme « 5 000 équipements sportifs de proximité », prévoyant une aide de 80%, étant à ce jour épuisée, une subvention au taux de 50% auprès du conseil régional était escomptée dans le cadre du Plan Vélo Grand Est. Or, après analyse du dispositif, il apparaît que les équipements modulaires ne répondent pas aux critères d'éligibilité.

En conséquence, Mme le maire propose le retrait du projet de délibération.

Ce dossier pourra être revu en fonction de l'évolution des dispositifs d'aide.

2023_21 - Répartition du capital social de la SPL Xdemat

Par délibération du 19 juin 2012, la commune est devenue actionnaire de la société publique locale dénommée SPL-Xdemat, créée le 27 février 2012 par les Départements de l'Aube, des Ardennes et de la Marne, en vue de fournir à ses actionnaires, des prestations liées à la dématérialisation. Mi-mars 2023, SPL-Xdemat comptait 3 184 actionnaires.

Chaque année, l'Assemblée générale de la société doit examiner la répartition du capital social suite aux adhésions et sorties intervenues depuis la dernière assemblée.

Ainsi, depuis fin avril 2022, 177 actions ont été vendues à des collectivités ou groupements de collectivités pour leur entrée au sein de SPL-Xdemat et 17 ont été rachetées pour permettre à

17 actionnaires d'en sortir. Ces transferts d'actions ont eu pour conséquence de modifier la répartition du capital social.

Il convient donc d'approuver la nouvelle répartition du capital social de la société SPL-Xdemat et d'autoriser le représentant de la collectivité à voter la résolution correspondante lors de la prochaine Assemblée générale de la société.

**Sur proposition de Madame le maire,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** la nouvelle répartition du capital social de la société publique locale dénommée SPL-Xdemat, divisé en 12 838 actions, à savoir :

- le Département de l'Aube : 6 559 actions soit 51,09 % du capital social,
- le Département de l'Aisne : 702 actions soit 5,47 % du capital social,
- le Département des Ardennes : 282 actions soit 2,20 % du capital social,
- le Département de la Marne : 563 actions soit 4,39 % du capital social,
- le Département de la Haute-Marne : 269 actions soit 2,09 % du capital social,
- le Département de Meurthe-et-Moselle : 342 actions soit 2,66 % du capital social,
- le Département de la Meuse : 514 actions soit 4,00 % du capital social
- le Département des Vosges : 367 actions soit 2,86 % du capital social,
- les communes et groupements de communes : 3 240 actions soit 25,24 % du capital social, conformément à la liste des actionnaires annexée à la présente ;

- **DONNE POUVOIR** au représentant de la collectivité à l'Assemblée générale de la société SPL-Xdemat, pour voter cette nouvelle répartition de son capital social et la résolution en découlant, lors de sa prochaine réunion.

14 voix pour

Questions diverses :

Constitution de la liste préparatoires des jurys d'assise pour 2024 :

Il est procédé au tirage au sort sur la liste électorale des six personnes susceptibles d'intégrer les jurys d'assise en 2024.

PLUi : échange sur le droit de préemption urbain :

Dans la perspective du PLUi, et pour préparer le transfert du droit de préemption urbain (DPU) aux communes concernant les projets communaux, il convient de recenser tous les projets d'aménagements susceptibles de générer l'instauration du DPU et d'emplacements réservés qui seront inscrits au PLUi.

Eric PIGNY présente le travail de cartographie préparé avec Stéphane CHARNOTET et Ludovic JACOB. Il rappelle que le droit de préemption urbain permet à son titulaire de se substituer à un acquéreur et devenir ainsi propriétaire d'un bien, sous conditions.

L'exercice de ce droit de préemption vise à permettre la réalisation, pour un motif d'intérêt général, d'actions ou d'opérations visant par exemple à mettre en œuvre un projet urbain, organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques, favoriser le développement des loisirs et du tourisme, mettre en œuvre une politique locale de l'habitat ou encore réaliser des équipements collectifs

Madame le maire demande à chacun de réfléchir aux différents projets qui pourraient nécessiter l'inscription de certaines zones au DPU. Un point sera fait lors d'une prochaine réunion.

Point sur les travaux :

- Salle Robert Chaboué : l'avancement des travaux est conforme au planning
- Eglise St Memmie : en attente de l'étude géotechnique demandée par l'architecte afin de déterminer le dimensionnement des micropieux de confortement des façades
- Rénovation énergétique du dojo/local pompier : l'appel d'offre est en cours. En attente du retour des demandes de subvention.
- Rénovation de la mairie :
 - la remise en peinture de la salle du bas est terminée et le mobilier est commandé.
 - La rénovation de la salle du jumelage sera effectuée pour la manifestation du 17 juin
 - Signalétique du bâtiment : Un sondage a été lancé sur Illiwap avec peu de retour à ce jour. Un groupe de travail va être mis en place pour réfléchir plus globalement sur ce thème (bâtiments, rues, manifestations...).

- Parc Massez :

- Les travaux de renouvellement de l'éclairage public sont terminés
 - L'entretien des allées (apport de cailloux), des fontaines et du lavoir (nettoyage de la toiture) est en cours
 - Deux devis sont présentés pour l'achat d'un nouveau jeu pour les enfants de moins de 6 ans
 - Une structure comprenant 2 tours, un pont incliné, un escalier et deux toboggans pour un montant de 5 148 €
 - Une structure comprenant une tour, un toboggan et un escalier et un jeu sur ressort 4 places, l'ensemble pour un montant de 4 990 €
- La majorité des conseillers opte pour la proposition n°1.

Décorations de Noël :

Comme l'an dernier, une partie des décorations va être achetée pour un montant de 2 000 € : stalactites, 2 sapins, un rideau lumineux et des étoiles.

Une autre partie sera louée pour un montant équivalent : un traineau avec ses rennes, un bonhomme de neige, une décoration passe tête pour photo...

Information sur le référent déontologue :

L'article 218 de la loi 3DS prévoit la possibilité pour tout élu local de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local. En vertu de l'article R1111-1-A et suivants du CGCT, le référent déontologue est désigné par l'assemblée délibérante de la collectivité.

Le montant maximum de l'indemnité pouvant être versée par personne désignée est de 80€ par dossier.

Information sur les élections sénatoriales :

Mme le maire rappelle que la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants aura lieu le vendredi 9 juin à 20h.

Pour la commune de Courtisols, il convient de désigner cinq délégués et trois suppléants.

Les listes de candidats devront être déposées à l'ouverture de la séance

Point sur l'organisation des manifestations :

Carole Chosroes rappelle les dates des différents événements de Juin : fête de l'Abeille, Salon du Bien-Etre, Inauguration de la salle « Jackie Lusse », fête de la musique.

SIEM : proposition de suivi de l'éclairage public

Stéphane Charnotet rend compte d'une réunion avec le SIEM qui propose un contrat pour l'entretien des éclairages publics comprenant également des aides à l'investissement, un SIG...

Compte tenu du coût financier annuel s'élevant à 18 607 €, la proposition n'est pas retenue.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 23h30.

Madame DIDIERGEORGE Catherine
Secrétaire de séance

Madame ADNET MILENE,
Maire